



MÉLANIE BRISARD

— S<sup>T</sup>-MALO — AVOCAT — D I N A N —

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE JURIDICTIONNELLE

- Formulaire de demande d'aide juridictionnelle complété et signé
- Document de demande d'intervention complété par votre assureur (pour justifier que vous ne bénéficiez pas de contrat de protection juridique)
- Copie de votre pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Copie de votre livret de famille
- Dernier avis d'imposition et celui de votre concubin(e)
- Attestation bancaire justifiant des placements éventuels
- Justificatifs de vos revenus et de ceux de votre conjoint, partenaire ou concubin(e) (bulletin de salaire de décembre de l'année précédente, trois derniers bulletins de salaire, attestation de paiement Pôle Emploi, attestation CAF, justificatif des indemnités journalières perçues, pension de retraite, etc.)
- Justificatifs de l'ensemble de vos charges (loyer, tableau d'amortissement des prêts en cours, etc.)
- Dernière quittance de loyer ou contrat de bail  
ou attestation d'hébergement précisant le lien avec l'hébergeant accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et d'un justificatif de domicile (facture)
- Copie de la convocation en Justice ou de l'assignation reçue